

Localisation

Campus ENSAM de Cluny
Rue Porte de Paris
71250 Cluny

Modalité de recrutement

Poste ouvert aux titulaires
et aux contractuels

Emploi de catégorie

B

Référentiel des métiers (Ensam)

9,10 Technicien de maintenance
et exploitation du bâtiment

Durée du contrat (si détachement ou contractuel)

12 mois renouvelable

Quotité de travail

Temps plein

Fourchette de rémunération

25 – 35K€

Poste disponible à partir de

01/09/2026

Candidature :

CV et lettre de motivation
à envoyer par mail à
jecandidate@ensam.eu

Personne en charge du recrutement :

Frédéric BEY
Responsable Patrimoine
Frederic.bey@ensam.eu

Catherine TRUBNER
Directrice Adjointe RP
catherine.trubner@ensam.eu

Date de publication

31/08/2026

Référence CSP

2026-2395601

Qui sommes-nous ?

Grand établissement technologique, **Arts et Métiers** compte 14 sites et a pour mission principale de former les leaders des industries responsables, qui conçoivent et mettent en œuvre les innovations technologiques et organisationnelles impactantes, indispensables aux transitions énergétiques environnementales et sociétales. Il forme chaque année plus de 6 000 étudiant·e·s du bac+3 jusqu'au bac+8. Par ses formations, ses 15 laboratoires et sa recherche partenariale, Arts et Métiers est un acteur socio-économique au service des territoires.

Environnement du poste

Le poste est rattaché au service Patrimoine et s'inscrit dans une équipe composée de 12 personnes. Vous serez positionné sous la responsabilité du responsable du service Maintenance, l'agent(e) H/F intervient principalement dans les domaines de la maintenance des bâtiments du campus ENSAM de Cluny.

Missions et activités principales

Dans le cadre de vos fonctions, vous serez la charge d'assurer des missions d'entretien et de maintenance des bâtiments du campus et des divers équipements liés au fonctionnement de ceux-ci (Electricité courant fort, courant faible, installations de CVC, portes automatiques, système d'accès) et vous pourrez être amené à effectuer des tâches logistiques pour le service patrimoine.

A ce titre, vous aurez les activités suivantes :

- Assurer l'entretien, la maintenance et les vérifications techniques réglementaires,
- Analyser les rapports de vérifications réglementaires et lever les observations
- Coordonner l'intervention et le suivi des prestataires externes
- Diagnostiquer les pannes et effectuer les réparations
- Maintenir à jour une documentation technique spécialisée
- Utiliser des logiciels métiers (GMAO, GTB) ou bureautique (Excel, mail)
- Réaliser des activités de logistique diverses du service (déménagement, rangement, entretien des espaces verts).

Possibilité de logement avec astreintes.

Profil du candidat

Diplôme et expérience professionnelle :

Diplômé·e d'un bac professionnel ou d'un BTS, vous avez une expérience dans le domaine de l'entretien d'installations du bâtiment, idéalement acquise au sein d'un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche (Université ou grande école), d'un opérateur de l'État ou d'une collectivité territoriale.

Savoirs et savoir-faire :

- Vous avez des connaissances en entretien des bâtiments ou équipements associés.
- Vous possédez des notions dans les métiers liés aux installations électriques ou de chauffage.
- Vous savez gérer les situations d'urgences

Savoir-être :

- Vous êtes volontaire, rigoureux, et ponctuel
- Vous savez travailler seul ou en équipe
- Vous êtes soucieux du respect des réglementations
- Vous savez rendre compte

■ Pourquoi rejoindre Arts et Métiers ?

Arts et Métiers s'engage pleinement pour lutter contre toute forme de discrimination et de violence, agir pour la qualité de vie au travail et la transition écologique, et renforcer l'expérience étudiante.

Les recrutements sont fondés sur les compétences, sans distinction d'origine, d'âge, ou de genre. Tous les postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Rejoindre Arts et Métiers, c'est également bénéficier d'un environnement de travail socialement engagé :

- **Temps de travail** : jusqu'à 52 jours de congés par an.
- **Transports** : participation de l'établissement aux frais de transports en commun à hauteur de 75 % (plafonnée à 104,04 €/mois) et forfait mobilité durable (FMD) jusqu'à 300 euros par an.
- **Santé** : contrat collectif avec participation de l'employeur (<https://www.mgen.fr/psc-agents-en-esr-js/>)
- **Ressources Humaines** : des formations professionnelles et un accompagnement RH de proximité.
- **Vie des personnels** : des offres de restauration collective, de loisirs, de sport et de culture ; des associations pour être acteur de la vie de votre campus.

Vos données personnelles

Arts et Métiers traite vos données personnelles en conformité avec le RGPD et la loi informatique et libertés.

Ce traitement s'effectue aux fins de gestion de votre candidature et d'évaluation de vos compétences au regard du poste/du stage pour lequel vous candidatez.

Pour tout exercice de droits sur vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données d'Arts et Métiers à l'adresse dpo@ensam.eu

Pour connaître de manière exhaustive les données collectées par l'ENSAM et les modalités de traitement de vos données, vous pouvez consulter la politique de protection des données personnelles Arts et Métiers y afférente [ici](#).